

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site Internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration		
Date de réception	Dossier complet le	N° d'enregistrement
03/08/15	03/08/15	2015-0403

1. Intitulé du projet

HERZEELE "Le Domaine des Vergers" - Création d'un lotissement comprenant 85 parcelles à bâtir libres de constructeurs, la construction d'un centre médical (plusieurs professions libérales) d'un commerce alimentaire et de 14 logements locatifs

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
6 d)	6d) Route de 1200 ml < à 3000 ml
33)	33) Dossier soumis à Permis d'Aménager - Surface Planchers créée supérieure à 10.000 m ² mais < à 40.000 m ²

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Dans le cadre du développement à long terme de la Commune d'Herzeele, La Maison Flamande S.A. d'H.L.M. 51, Rue Poincaré à DUNKERQUE, en concertation avec la Commune et l'Agence d'Urbanisme AGUR, se propose de déposer un Permis d'Aménager en vue de la création de 85 lots de terrain à bâtir, libres de constructeurs, de la construction de 14 logements locatifs sociaux, de la construction d'un petit centre médical pour professions libérales, de la vente d'un terrain situé Grand Place d'Herzeele en vue de la construction d'un petit commerce d'alimentation (déjà existant sur la Commune mais qui souhaite être plus centré face aux stationnements existants sur la Grand Place)

4.2 Objectifs du projet

Le projet a pour objectif d'urbaniser la Commune dans sa partie Ouest, le terrain n'étant situé qu'à quelques centaines de mètres de la Grand Place.

Ce projet permettra la pérennité de l'utilisation des équipements publics existants et de l'école.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

L'opération se déroulera en 4 tranches successives par la construction de la voirie et de l'assainissement puis des réseaux (B.T. - Eau - Téléphone - Gaz - Eclairage Public)

PLACES DE STATIONNEMENT : Il sera construit 80 places de stationnement publiques.

Il sera également stipulé dans le règlement de construction la création de 2 places de stationnement dans chaque lot libre créé soit $85 \times 2 = 170$ places

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'occupation (constructions) se fera dans une période comprise entre 2 et 10 ans suivant la rapidité des ventes des parcelles

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- * PERMIS D'AMENAGER
- * DOSSIER LOI SUR L'EAU (Déclaration)

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

REALISATION D'UN PERMIS D'AMENAGER

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
SURFACE DU TERRAIN CONCERNE PAR L'AMENAGEMENT : 67006 m ² SURFACES MAXIMUM DE PLANCHERS CREEE : 21.500 m ²	Longueur : 350 ml Largeur : 325 ml

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

HERZEELE
Rue des Colombes
Rue du Cheval Noir

Grand'Place

Coordonnées géographiques¹

Long. 2 ° 31 ' 45 " E Lat. 50 ° 53 ' 05 " N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

HERZEELE

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Habitations

Centre Médical professions libérales

Commerce

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Terres agricoles cultivées

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

P.L.U. d'Herzeele
Zones 1 AUa et UA

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site Internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impac/>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain se situe hors de la largeur secteur de 300 mètres (suivant tableau voie bruyante)

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	D'après la carte du SDAGE ce terrain n'est pas concerné
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les déblais et remblais seront équilibrés
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Consommation de 6,7 ha de terres agricoles
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les nuisances sonores seront limitées au maximum pendant la phase des travaux V.R.D.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Oui mais seulement pendant la phase des travaux VRD (circulation d'engins de chantier)
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les quelques vibrations dues aux engins de chantier seront limitées au maximum
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Seuls les candélabres du projet seront sources d'émissions lumineuses Les lanternes seront équipées de diffuseurs de flux lumineux</p>
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Oui . Les rejets polluants se limiteront à ceux occasionnés par les véhicules qui circuleront au sein de l'opération</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les effluents issus des futures habitations seront rejetés dans un collecteur existant puis vers une station d'épuration existante Les eaux pluviales seront rejetées dans le milieu naturel après tamponnement (2l/sec/ha) station d'épuration d'Herzeele : Cette station de 1080 Eqh a une capacité de 65 KGJ en DBO5 et a reçu en moyenne 36 kgJ de DBO5 en 2014 avec un maxi à 55 kgJ de DBO5 pour cette même année.Elle reçoit les eaux usées des communes de Herzeele et Bambecque. On peut donc estimer ici une charge maxi de 84.6 % en 2014.</p>
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les effluents issus des futures habitations</p>
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Traitement paysager des abords du site à partir des voies existantes</p>
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Diminution des terres agricoles exploitables</p>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet ne devrait pas être concerné par une étude d'impact.

En effet, le projet n'engendre que la consommation d'espaces agricoles déjà prévu au P.L.U.

Il n'y aura aucune destruction de zones humides

Aucun impact sur le patrimoine architectural ou paysager

De plus ce projet n'impactera pas les ressources du sous sol

Les rejets d'eaux pluviales seront limitées et gérées

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pällionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et c), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et c), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	X

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pällionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
ANNEXE CONCERNANT LES TRANSPORTS EN COMMUN
PLAN ANNEXE CONCERNANT LES CHEMINEMENTS PERMETTANT D'ACCEDER AUX COMMERCES ET SERVICES

9. Engagement et signature

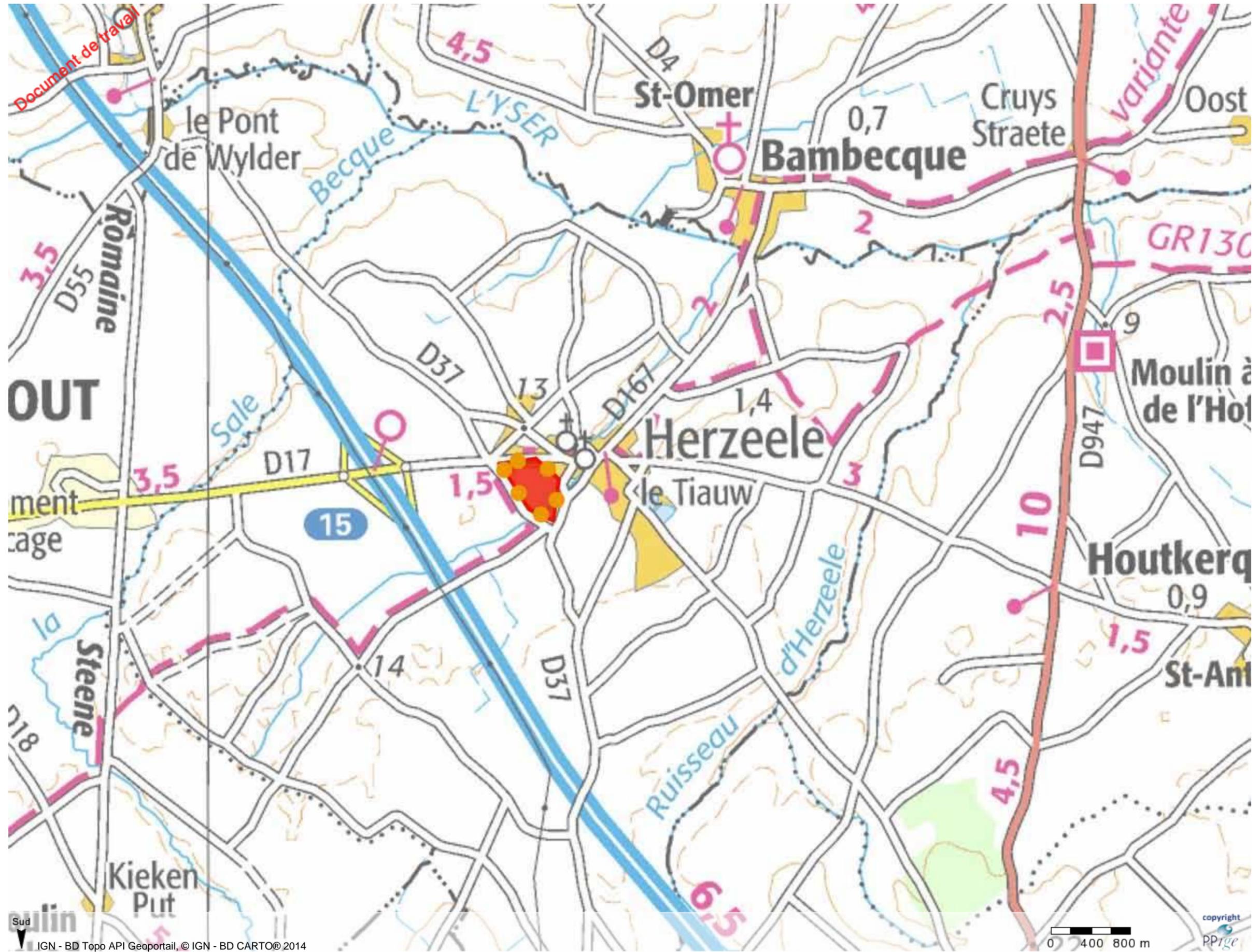
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Dunkerque

le 27 Juillet 2015

Signature


 La Maison Flanquade SA d'HLM
 N° 100 Poincaré BP 6 273
 59379 DUNKERQUE Cedex 1



HERZEELE

LE DOMAINE DES VERGERS

PHOTOGRAPHIES



PHOTOGRAPHIE DU TERRAIN DANS LE PAYSAGE LOINTAIN



PHOTOGRAPHIE DU TERRAIN DANS L'ENVIRONNEMENT PROCHE (vue Nord-Ouest)




DEPARTEMENT DU NORD
VILLE D'HERZEELE
" LE DOMAINE DES VERGERS "
 Projet de Lotissement en 85 Lots Libres,
 3 Macrolots (24logts maxi) et 1 Ilot Commerce.
PROJET D'AMENAGEMENT

Echelle : 1/500
 Dossier n° : T-0120
 Pièce :
 New Filter Information : 001 1000-nd0100.dwg
 Maître d'Ouvrage :
LA MAISON FLAMANDE
 51 rue Plécanne
 59 140 DUNKERQUE
 Tél: 03 28 26 75 70 - Fax: 03 28 26 75 87

Inter.	Ind.	Date	Observations
J.D.	d	28/05/15	Etablissement du projet d'aménagement.
J.D.	c	03/11/14	Complément après bornage périmétrique.
J.D.	b	19/05/14	Complément de levé.
J.D.	a	17/01/13	Etablissement du plan initial.

- Tranche 1 : 22 Parcelles.**
Macrolots A & C, + Ilot Commerce.
- Tranche 2 : 30 Parcelles.**
- Tranche 3 : 18 Parcelles.**
- Tranche 4 : 15 Parcelles + Macrolot B.**

PERIMETRE LOTI
STATIONNEMENT: 80 places

VILLE D'HERZEELE
" Le Domaine des Vergers "

Projet de Lotissement en 85 Lots Libres,
3 Macrolots (24 lots maxi) et 1 lot Commerce.

PLAN DES ABORDS DU PROJET
(vue aérienne 2009)

HABITAT ANCIEN
DU CENTRE BOURG

HABITAT ANCIEN
DU CENTRE BOURG

HABITAT ANCIEN
DU CENTRE BOURG

LOTISSEMENT
DATANT DE -10ans

LOTISSEMENT
DATANT DE -10ans

LOTISSEMENT
DATANT DE -10ans

RUISSEAU DIT
" LA PETITE BECQUE "

- Tranche 1 : 22 Parcelles,
Macrolots A & C + lot Commerce.
- Tranche 2 : 30 Parcelles.
- Tranche 3 : 18 Parcelles.
- Tranche 4 : 15 Parcelles + Macrolot B.
- PERIMETRE LOTI
- STATIONNEMENT: 80 places



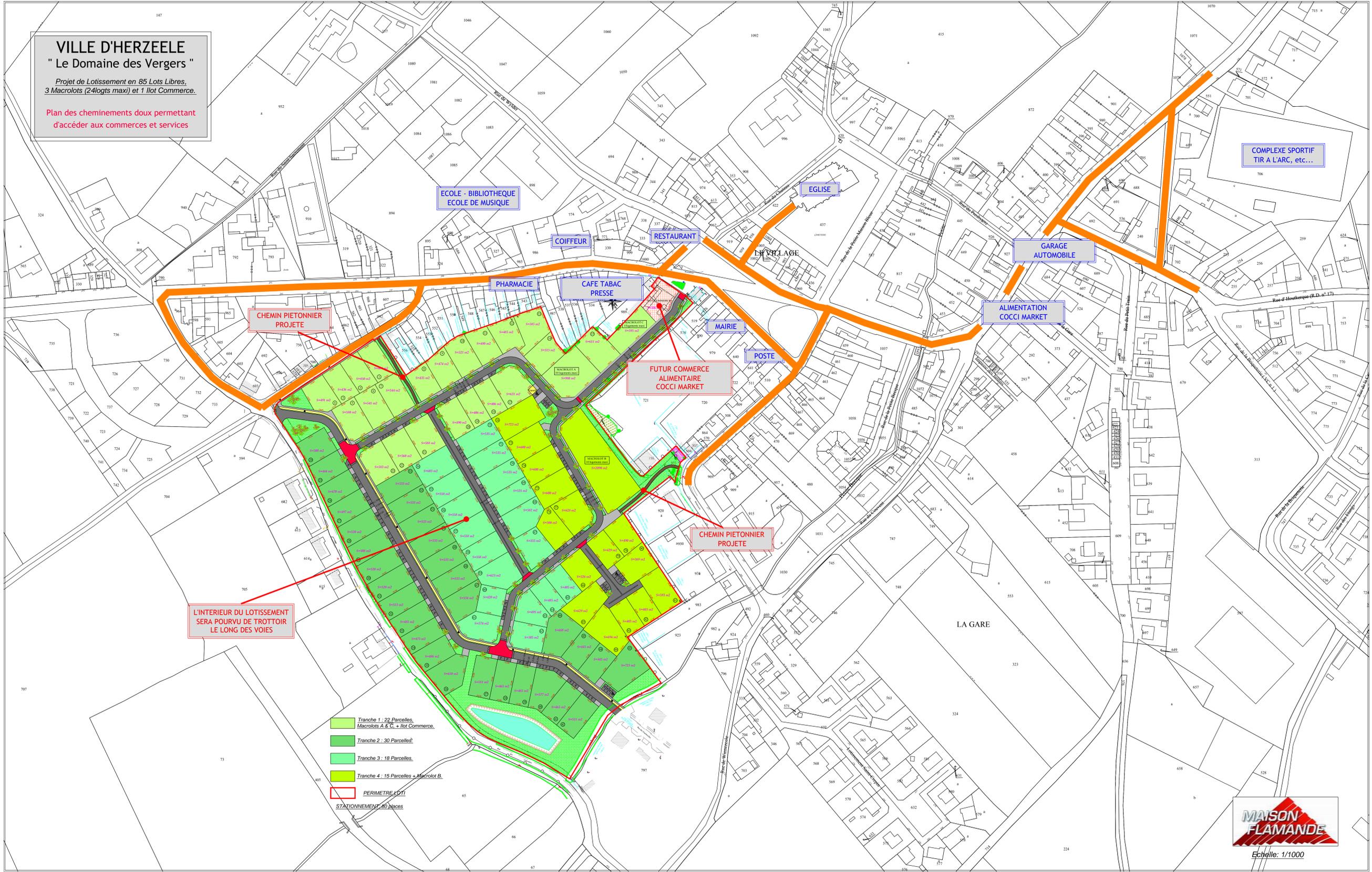
Echelle: 1/2000



VILLE D'HERZEELE
 " Le Domaine des Vergers "

Projet de Lotissement en 85 Lots Libres,
 3 Macrolots (24lots maxi) et 1 lot Commerce.

Plan des cheminements doux permettant
 d'accéder aux commerces et services



ANNEXE CONCERNANT LES TRANSPORTS EN COMMUN

Renseignements pris auprès de la Mairie, un service d'autobus dessert la Commune d'HERZEELE (Un arrêt existe d'ailleurs sur la Grand Place face au projet) pour se rendre à WORMHOUT notamment pour le collège, puis à DUNKERQUE